



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2021

Avis d'impôt établi en 2022

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP COMPIEGNE
6 RUE WINSTON CHURCHILL CS 40055
60321 COMPIEGNE

Vos références

Numéro fiscal (C) : 30 13 583 301 148

Référence de l'avis : 22 60 0118802 50

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

6 CRS GUYNEMER

60200 COMPIEGNE

Numéro FIP : 600 80 58 5430028789 3 A

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 21/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 60057

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)
SIP COMPIEGNE
SAID 1ER SECTEUR
6 RUE WINSTON CHURCHILL
CS 40055
60321 COMPIEGNE CEDEX

Somme qu'il vous reste à payer

4 157,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

26 septembre	2022 :	1 039,00 €
27 octobre	2022 :	1 039,00 €
25 novembre	2022 :	1 039,00 €
27 décembre	2022 :	1 040,00 €

Compte qui sera débité : FR76 3000 3033 740X XXXX XXX5 338

Identifiant de la banque : SOGEFRPP

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050023J13E8C301720PAS1A22

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2022.

Revenu fiscal de référence :

53 643

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

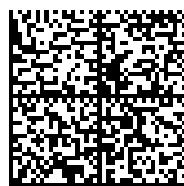
Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 30 13 583 301 148

Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : GAYE GUINGNIDO



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

Détail des revenus

Salaires.....	Déclar. 1 54603	Total 49143
Heures supplémentaires non exonérées.....	0	
Total des salaires et assimilés ²	54603	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 5460	
Salaires, pensions, rentes nets.....	49143	

Revenu brut global.....

49143

Revenu imposable.....

49143

Impôt sur les revenus soumis au barème¹⁴

8665

Impôt total avant crédits d'impôt.....

8665

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS

Montant déclaré	Montant retenu	
789	789	
		- 395

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....

8270

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2021 dû⁵³:

8270

Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :

- 4113

Solde d'impôt sur les revenus 2021 :

4157

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

4157

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence²⁵

53643

Revenus exonérés

Déclarées	Déclar. 1	
Heures supplémentaires.....	5000	
Heures supplémentaires.....	4500	

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

	Déclar. 1
Plafond total de 2020.....	8166
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 5364
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 13530

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401